



Mairie de MONTCLUS  
4 Rue Neuve  
30630

Tél. : 04 66 82 25 73  
Fax : 04 66 82 20 13  
Email : mairie.montclus@wanadoo.fr

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU  
VENDREDI 15 JUILLET 2022 À 09H00**

Le Conseil Municipal de la Commune de MONTCLUS s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur TRICHOT Benoit, Maire, qui ouvre la séance, et suivant la convocation qui lui a été adressée le 11.07.2022.

Présents : Madame PFLÜGER Isabelle et Messieurs TRICHOT Benoit, CHEIREZY Michel, FREALDO Érino, KOX Serge.

Absent : Monsieur DREYFUS François.

Absents représentés : BROWAEYS Xavier (pouvoir à CHEIREZY Michel), BRUGUIER Jean-Louis (pouvoir à KOX Serge), FAURE David (pouvoir à Benoit TRICHOT), GARY Francis (pouvoir à PFLÜGER Isabelle),

A été nommé secrétaire : Monsieur KOX Serge.

**01 – Approbation du Compte Rendu du Conseil Municipal du 04.07.2022 ;** approuvé à l'unanimité.

**02 – Retrait de la délibération du 11.04.2022 concernant le rétablissement de l'assiette d'un chemin d'exploitation**

Monsieur le Maire expose au Conseil que suite à la délibération du 11.04.2022 et au courrier de recours gracieux de Maitres COUDURIER et CHAMSKI, il y a lieu de retirer la dite délibération.

En effet, le chemin dont il s'agit constitue un chemin d'exploitation et de ce fait, la commune ne dispose pas d'autorité pour régir la situation de celui-ci dont la propriété et la gestion relève des propriétaires riverains.

M. Érino FREALDO ne prends pas part au vote et sors de la pièce.

À l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- De retirer la délibération du 11.04.2022 acceptant le rétablissement de l'assiette d'un chemin d'exploitation.

**Fin de la séance à 09H30.**

Le Secrétaire de séance  
M. KOX Serge



Le Maire  
B. TRICHOT